

**ARRÊTÉ DEP-2025-206 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE  
PROFESSIONNELLE ACCESSOIRISTE REALISATEUR**

**La directrice du service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 29 août 1991 portant création du certificat d'aptitude professionnelle accessoiriste réalisateur ;

**Vu** l'arrêté rectoral DEP-2025-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1 :** Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle accessoiriste réalisateur pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Yves GAULTIER, professionnel

Vice-présidente :

Madame Alicia MAISTRE, enseignante

Enseignants :

Madame Cécilia LANGLAIS

Monsieur Patrick BAKIRI

Professionnels :

Monsieur Gérard DELPIT

Monsieur Laurent FAGNONI

**Article 2 :** La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique  
des examens et concours



Aurore COLLET